

## Services de coupures de presse dans les bibliothèques parlementaires du Canada : de l'imprimé à l'électronique Press Clippings in Canadian Parliamentary Libraries: From Print to Electronic

## Los servicios de recopilación de recortes periodísticos en las bibliotecas parlamentarias canadienses: del medio impreso al medio electrónico

Karen Wierucki

Volume 47, numéro 4, octobre–décembre 2001

Les bibliothèques parlementaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1030377ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1030377ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Wierucki, K. (2001). Services de coupures de presse dans les bibliothèques parlementaires du Canada : de l'imprimé à l'électronique. *Documentation et bibliothèques*, 47(4), 161–166. <https://doi.org/10.7202/1030377ar>

Résumé de l'article

Les journaux constituent depuis toujours une source d'information de première importance pour les parlementaires. La presse offre une réflexion critique de l'opinion publique en plus d'être un outil majeur de communication à l'égard des changements qui surviennent dans les politiques et les lois. La collecte et l'organisation de l'information destinée aux parlementaires constituent les deux volets d'un service essentiel fourni par les bibliothèques parlementaires établies ou en développement partout dans le monde. Le présent article offre un aperçu des services de presse fournis par les bibliothèques parlementaires du Canada, il décrit l'expérience de la province de l'Ontario en ce qui a trait aux services de presse électroniques et propose un certain nombre d'avenues qui doivent être examinées lors de la transition vers les services électroniques. Certaines orientations futures sont également abordées.

## Services de coupures de presse dans les bibliothèques parlementaires du Canada : de l'imprimé à l'électronique

Karen Wierucki\*

Bibliothèque de l'Assemblée législative de l'Ontario, Toronto

*Les journaux constituent depuis toujours une source d'information de première importance pour les parlementaires. La presse offre une réflexion critique de l'opinion publique en plus d'être un outil majeur de communication à l'égard des changements qui surviennent dans les politiques et les lois. La collecte et l'organisation de l'information destinée aux parlementaires constituent les deux volets d'un service essentiel fourni par les bibliothèques parlementaires établies ou en développement partout dans le monde. Le présent article offre un aperçu des services de presse fournis par les bibliothèques parlementaires du Canada, il décrit l'expérience de la province de l'Ontario en ce qui a trait aux services de presse électroniques et propose un certain nombre d'avenues qui doivent être examinées lors de la transition vers les services électroniques. Certaines orientations futures sont également abordées.*

### **Press Clippings in Canadian Parliamentary Libraries: From Print to Electronic**

*Newspapers have always been a very important source of information for parliamentarians. The press offers a critical analysis of public opinion and is an important tool in the communication of policy and legal changes. The collection and organisation of information for parliamentarians make up the two parts of an essential service provided by established and emerging parliamentary libraries throughout the world. The following article summarises the press clippings service offered by Canadian parliamentary libraries. It describes the electronic press service offered by Ontario and suggests a number of issues that must be considered during the transition to such services. Orientations for the future are also discussed.*

### **Los servicios de recopilación de recortes periodísticos en las bibliotecas parlamentarias canadienses : del medio impreso al medio electrónico**

*Los periódicos han sido desde siempre una fuente de información de importancia fundamental para los parlamentarios. La prensa ofrece una reflexión crítica de la opinión pública, a la vez que constituye una de las principales herramientas de comunicación en lo atinente a los cambios que se producen en las políticas y las leyes. La recopilación y la organización de la información destinada a los parlamentarios forman pues los dos ejes de un servicio esencial prestado por las bibliotecas parlamentarias establecidas o en proceso de desarrollo en el mundo entero. El presente artículo nos ofrece una visión de los servicios de prensa que prestan las bibliotecas parlamentarias de Canadá, describe la experiencia de la provincia de Ontario en lo que hace a los servicios electrónicos de prensa, y propone una serie de consideraciones que han de tenerse en cuenta al momento de realizar la transición hacia los servicios electrónicos, abordando asimismo ciertas orientaciones futuras.*

*Même si on n'aime pas faire face [aux critiques quotidiennes de la presse], même si on souhaiterait que certaines choses ne soient pas écrites, et même si on n'est pas d'accord, il n'y a aucun doute qu'il serait tout à fait impossible de gouverner une société libre en l'absence d'une presse très vigoureuse.*

— John F. Kennedy, 1962

*On ne peut tirer toute l'information d'un seul journal, et à moins de connaître tous les faits, il est impossible de se faire une idée juste de ce qui se passe.*

— Harry S. Truman 1960

## Histoire des services de presse

Les journaux constituent depuis toujours une partie des collections de base des bibliothèques parlementaires. Les col-

lections du dix-neuvième siècle comprenaient des volumes de journaux provenant du Canada, d'Angleterre et des États-Unis. Au vingtième siècle, ces collections se sont enrichies d'un nombre croissant de journaux publiés au Canada. On a en-

suite tenté de sélectionner et d'organiser leur contenu de diverses façons pour ré-

\* L'auteur désire remercier les bibliothécaires des bibliothèques parlementaires du Canada pour leur contribution à cet article.

pondre aux besoins du milieu en y incluant des recueils, des catalogues sur fiches et des dossiers de coupures de presse et en remplaçant les volumes reliés de journaux par des microfilms ou des microfiches.

C'est en 1977 que pour la première fois, un journal, le *Globe and Mail*, paraissait sous forme électronique dans son texte intégral. Les bibliothèques parlementaires ont commencé à envisager sans déplaisir la possibilité de simplifier la tâche complexe que constitue le dépouillement de l'éventail de nouvelles d'intérêt pour les parlementaires. Peu après, avec l'automatisation généralisée de la production de journaux, de nombreux éditeurs ont commencé à offrir le contenu de leurs journaux en version électronique par l'entremise « d'agrégateurs de contenus » pour ensuite joindre des sites Web à leurs journaux, offrant ainsi aux bibliothèques de nouvelles voies de recherche et de nouvelles façons d'organiser les nouvelles.

Pourtant, en 2001, en dépit des nombreuses sources d'information électroniques accessibles, les bibliothèques parlementaires du Canada fournissent toujours des services de coupures de presse à partir de journaux imprimés ou ont lentement élaboré des systèmes électroniques maison. Pourquoi ne pas interrompre ces services très exigeants en main-d'œuvre et utiliser les services électroniques disponibles dans le commerce ? Un regard sur les pratiques actuelles dans les bibliothèques parlementaires du Canada pourra permettre d'identifier les facteurs qui ont influencé le développement des services de coupures de presse et la prudente évolution vers les services de presse électroniques.

### Regard sur les pratiques en usage

En plus des abonnements aux journaux imprimés et aux fichiers de presse informatisés, des ressources qui sont de règle dans toute bibliothèque spécialisée, un vaste éventail de services de coupures de presse a été élaboré dans les bibliothèques parlementaires du Canada, lesquels reflètent le mandat et la situation unique de chacune.

#### Colombie-Britannique

Depuis 1900, la bibliothèque parlementaire établit un index pour les quoti-

diens de Vancouver et de Victoria. Cet index est consultable depuis 1991 sous forme de base de données par l'entremise du catalogue de la bibliothèque et on le trouve maintenant dans un site Web. Les journaux, pour leur part, ont été mis sur microfilms. On procède au dépouillement de soixante journaux régionaux et une publication hebdomadaire, *Community News Update*, est distribuée aux députés, à certains membres du personnel de l'Assemblée législative et à quelques membres du personnel. On prévoit offrir ce service sous forme électronique.

#### Alberta

Le personnel de la bibliothèque produit un dossier de coupures de presse après avoir procédé au dépouillement du *Calgary Herald* et du *Edmonton Journal* et classe les copies papier des articles retenus sous 800 vedettes-matières. Le *Parliamentary Daily News Digest*, un bulletin quotidien de *quicklaw* à l'usage des parlementaires est composé de résumés d'articles pertinents provenant de tous les quotidiens canadiens ; il est accessible dans le réseau intranet. La bibliothèque s'est récemment abonnée à *Special Edition* <Informat.ca>, qui fournit chaque jour des articles de presse électroniques choisies selon le profil des abonnés. Cette formule hybride permet une couverture de presse appropriée.

#### Manitoba

Trois journaux de langue anglaise et un de langue française servent à la constitution des dossiers de coupures de presse de la bibliothèque, dont certains datent d'aussi loin que 1900. La bibliothèque n'offre pas de service électronique de coupures de presse aux députés. Le gouvernement est abonné à un service de dépouillement des médias pour les ministres et les députés.

#### Québec

La bibliothèque offre un service de coupures de presse depuis 29 ans. Le personnel du service effectue le dépouillement des principaux quotidiens du Québec et prépare une version quotidienne et une version hebdomadaire de dossiers imprimés ainsi qu'un dossier de coupures de presse couvrant 629 sujets. De plus, les

députés reçoivent *L'Argus*, une revue quotidienne de presse colligée par la Direction des communications au cours de la session législative.

Selon les conclusions d'une étude de faisabilité concernant la mise sur pied d'un service de presse électronique, la gamme incomplète de journaux disponibles sous forme électronique ainsi que les coûts élevés justifient le maintien du service imprimé de coupures de presse ; on prévoit offrir un service électronique limité à certains abonnés.

#### Nouveau-Brunswick

Le service de coupures de presse de la bibliothèque recueille et indexe des articles à partir des quatre quotidiens et de quatre journaux hebdomadaires du Nouveau-Brunswick. Certains dossiers des années antérieures (1987 à 1995) ont été reproduits sur microfilms.

#### Nouvelle-Écosse

Un dossier de coupures de presse est préparé à partir de journaux quotidiens et hebdomadaires et rendu accessible au moyen d'une base de données *Inmagic*. Le personnel de la bibliothèque effectue le repérage d'articles dans les journaux et les microfiches. Un service dans le Web, *MLA Alert*, a été mis sur pied pour effectuer le dépouillement d'autres sites Web de la province, procéder à l'analyse des articles et donner accès aux communiqués de presse pertinents. On étudie la possibilité d'offrir un service de presse électronique, mais un grand nombre des journaux ciblés ne sont pas disponibles sous forme électronique.

#### Île-du-Prince-Édouard

Il n'y a pas de bibliothèque parlementaire à l'Île-du-Prince-Édouard. Un service de presse est fourni aux députés et aux ministères par un service du gouvernement.

#### Terre-Neuve et Labrador

Un dossier de coupures de presse comprenant des articles de journaux de St-John's et des journaux canadiens est en place depuis les années 1960. Depuis 2001, les articles de journaux sont indexés à l'aide de DB Textworks et les articles sont extraits des journaux sous leur forme

imprimée au besoin, ce qui se traduit par une économie de temps pour le personnel. Les ministères sont abonnés à un service de dépouillement des médias.

### **Territoires du Nord-Ouest**

Un dossier de coupures de presse maison, sous forme imprimée, est préparé à partir du *Edmonton Journal*, du *Globe and Mail*, du *Yellowknifer*, du *News/North* et du *Nunatsiaq News*. Tous les journaux ciblés ne sont pas encore diffusés sous forme électronique et, étant donné la taille de l'Assemblée, on ne voit pas l'urgence de passer à l'informatique. L'Assemblée a accès aux audioscripts de la radio de Radio-Canada à Yellowknife en vertu d'un contrat du gouvernement.

### **Nunavut**

La bibliothèque dépouille les sites de presse d'intérêt (*CBC North*, *National Post*, *Globe and Mail*, *Ottawa Citizen*), fait parvenir aux abonnés les articles pertinents par courriel et élabore des dossiers de coupures de presse sous forme imprimée. Il existe également un service commercial produisant un dossier de presse composé d'articles portant sur le Nunavut.

### **Saskatchewan**

Les députés reçoivent chaque semaine un dossier de coupures de presse rassemblant des articles tirés des quotidiens de la province et bénéficient en plus d'un service de citations tirées de quotidiens canadiens choisis. Les utilisateurs peuvent demander des articles précis, qu'on obtient en effectuant une recherche auprès des services commerciaux électroniques à l'aide de profils. La possibilité d'utiliser d'autres services électroniques est présentement à l'étude.

### **Yukon**

Il n'y a pas de bibliothèque parlementaire au Yukon. Le service de presse est fourni aux députés par l'intermédiaire du ministère du Conseil exécutif et on y offre des résumés de presse ainsi que des nouvelles et des audioscripts d'émissions de radio qui sont consultables dans l'intranet gouvernemental.

### **Canada – Bibliothèque du Parlement**

*Quorum*, un dossier de presse quotidien très populaire de 44 pages, est distribué aux bureaux des députés depuis 1980. En 1998, on a mis sur pied un service de coupures de presse électronique nommé PARLMEDIA, qui dépouille 40 journaux quotidiens du Canada (français et anglais), diffusé dans l'intranet du Parlement. On peut y effectuer des recherches par mot clé dans les archives trimestrielles d'articles et parcourir des articles classés selon les cahiers des journaux; il est maintenant possible de consulter les articles par sujet et les lecteurs peuvent choisir parmi 1 000 profils classés en 21 catégories. Les dossiers de coupures de presse des années 1962 à 1999 ont été numérisés et incorporés à PARLMEDIA.

### **Services de coupures de presse de la Bibliothèque législative de l'Ontario**

La bibliothèque offre des services de coupures de presse aux députés depuis 1979. Au départ, des liasses de coupures choisies parmi une liste de 250 sujets étaient envoyées aux bureaux des députés. Aujourd'hui, des sélections quotidiennes de coupures de presse à partir de journaux de Toronto (*Toronto Press Today*) et de journaux régionaux (*Provincial Press*) sont livrées aux bureaux des députés à Queen's Park. Les dossiers de coupures de presse des journaux de l'Ontario couvrent 2 000 sujets. Certains dossiers antérieurs ont été reproduits sur microfiches.

À la suite d'une étude de marché effectuée au milieu des années 1990, la bibliothèque a mis sur pied un service de presse électronique maison. Des articles choisis chaque jour dans certains journaux de l'Ontario selon un profil de sujets clés présentant un intérêt pour l'Assemblée législative en formaient le contenu. Par la suite, un logiciel Microsoft adapté aux besoins internes s'est révélé assez fiable pour que la bibliothèque puisse lancer son service quotidien de presse électronique en 1996-1997.

Le service de coupures de presse ac-

tuel est passé de cette banque de données, qui contenait des articles provenant de huit journaux et n'était consultable qu'à la bibliothèque, au service électronique quotidien Ontario Press Highlights, par l'intranet de l'Assemblée. Le service propose des coupures de presse du jour classées par sujet ou par journal, l'accès aux dossiers de la semaine précédente ainsi qu'à une banque de données développée par la bibliothèque qui comprend les coupures de presse de toute une année recueillies dans les 24 journaux quotidiens.

### **Ontario Press Highlights**

Ontario Press Highlights est devenu le service le plus utilisé dans l'intranet de la bibliothèque. Des statistiques récentes sur l'utilisation de la banque de données indiquent que les lecteurs l'utilisent massivement pour prendre connaissance des nouvelles par sujet et par date ainsi que pour effectuer des recherches. Le personnel de la bibliothèque l'utilise aussi considérablement. La bibliothèque reçoit maintenant moins de demandes de recherche à effectuer dans les journaux et il y a une diminution importante de l'utilisation des dossiers papier. On a réduit le temps consacré à l'élaboration des dossiers et le personnel peut dorénavant venir en aide aux abonnés qui utilisent les services électroniques.

### **Services de presse électroniques de l'Ontario : l'avenir**

Bien que le service de presse électronique soit viable et qu'il soit très utilisé, des abonnés nous ont indiqué qu'ils apprécieraient avoir accès à un contenu plus volumineux à l'intérieur de ce service, soit un plus grand nombre de journaux de la province ou l'accès à un corpus d'articles de chaque journal qui remonterait à plus d'une année. Ces options, qui n'existaient pas au moment où le service a été mis sur pied, supposent un remaniement des ressources. Plusieurs scénarios ont été proposés pour l'orientation future des services de presse électroniques :

■ **Maintien du service actuel** – Les 24 journaux quotidiens actuels et les archives consultables couvrant une année. Cette option double le contenu et la couverture géographique des services traditionnels de presse imprimée.

■ **Ajout de certains journaux ou de tous les journaux de l'Ontario** – L'augmentation du nombre de journaux consultables sous forme électronique et l'augmentation des coûts correspondants nous ont menés à considérer l'impact qu'aurait l'ajout systématique de tous les journaux distribués sous forme électronique. Le nombre de quotidiens en Ontario est de 47 et le nombre de journaux communautaires hebdomadaires est de 258.

■ **Prolongation de la période couverte** – Maintenir le nombre actuel de journaux, mais prolonger la période couverte par la banque de données relativement aux articles de chacun de ces journaux.

Aucun scénario ne comprend à ce stade-ci l'abandon du service de presse papier et il n'existe à ce jour aucune formule comparable à notre service électronique maison sur le marché.

Dans le but d'évaluer ces scénarios, des entrevues ont été faites avec le personnel de certains bureaux de députés de tous les partis politiques et de toutes les régions de l'Ontario. La portée des options et des coûts a été expliquée ainsi que l'orientation à considérer pour l'ensemble des services de presse offerts par la bibliothèque.

En général, les clients se sont montrés satisfaits du service actuel. Aucune réponse ne révèle de lacunes importantes dans le service ou n'indique qu'il existe un besoin impérieux et immédiat de nouveaux journaux ou d'archives plus importantes. Des améliorations ont toutefois été apportées au service actuel à partir des commentaires des abonnés et du personnel de la bibliothèque. La page d'accueil du service a été réaménagée afin que toutes les options se retrouvent sur une seule page et on y a ajouté des liens vers les sites Web des journaux de l'Ontario. On a également fait de la promotion et mis sur pied des programmes de formation relativement à tous les services de presse de la bibliothèque. L'évaluation pourrait se résumer ainsi : améliorer le site Web, ajouter au service la version électronique des quotidiens déjà disponibles à la bibliothèque sous leur forme imprimée lorsque ces journaux font leur apparition dans Internet et considérer l'ajout de nouveaux titres qui permettraient d'atteindre une couverture adéquate. En conclusion, un programme satisfaisant pour les trois prochaines années, dans les limites du budget.

## **Facteurs à considérer lors du passage de l'écrit à l'électronique**

L'examen des services parlementaires de coupures de presse dans tout le Canada met en évidence un nombre de facteurs à considérer lors de la planification d'un service de coupures de presse électronique :

### **Nombre de journaux**

Le nombre de journaux dans chaque province devant être dépouillés varie entre un et des dizaines. Pour que soit assuré un service complet et non partisan, on doit également procéder au dépouillement de certains journaux d'autres provinces, de journaux en vente dans tout le pays et de journaux d'affaires. L'élargissement d'un service de coupures de presse est plus facile à effectuer dans un environnement électronique.

### **Nombre de journaux disponibles sous forme électronique**

Les journaux ne sont pas encore tous diffusés sous forme électronique. Les forces du marché jouent un rôle déterminant en ce qui concerne la disponibilité du contenu. Les fournisseurs ont besoin d'une masse critique d'acheteurs pour développer des produits et acquérir du contenu et, à cet égard, certaines régions du Canada ne présentent pas les atouts nécessaires pour attirer les « agrégateurs de contenus ». Il semble que la situation soit en voie de changer présentement, car les conglomérats de l'informatique et des communications achètent du contenu pour répondre aux exigences en matière de contenu canadien et pour être en mesure d'offrir un produit exclusif. Comme la disponibilité des journaux n'est pas basée sur la répartition géographique, mais plutôt sur la capacité des « agrégateurs » à obtenir les droits relatifs à la distribution du contenu, l'ajout de journaux à un service doit être fait sur la base de critères judicieusement établis. Un choix de journaux qui ne respecterait pas la répartition géographique pourrait prêter le flanc à des accusations de parti pris de la part des parlementaires.

## **Préférence des copies papier**

Facile à utiliser et à transporter, la version papier conserve la faveur des abonnés des services offerts par les bibliothèques parlementaires. Pendant une grande partie de la journée, les députés n'ont pas d'ordinateur à portée de la main et se trouvent dans des situations où la lecture de documents imprimés se révèle plus aisée. Il est possible que l'installation d'ordinateurs dans les Chambres législatives influence leurs préférences dans les années à venir. L'expérience de l'Ontario montre que les dossiers imprimés, établis quotidiennement à partir de journaux imprimés et livrés aux bureaux des députés, constituent toujours la forme de service de presse la plus appréciée offerte par la bibliothèque.

## **Sujets d'intérêt pour les législateurs**

La Chambre peut avoir à traiter de n'importe quel sujet, ce qui exige que le personnel d'expérience de la bibliothèque consacre beaucoup de temps à la création et au maintien des profils de sujets utilisés par l'« agrégateur de contenus » pour rassembler ou sélectionner des articles. Les dossiers de coupures qui résultent de ce travail doivent être révisés et les articles qui se répètent ou qui ne sont pas pertinents doivent être rejetés pour que les abonnés puissent effectuer leurs recherches avec succès.

## **Relation entre la bibliothèque et la Chambre**

Les services de coupures de presse peuvent être fournis par un ministère diffèrent dans chaque province, et pas nécessairement par la bibliothèque parlementaire, selon le mandat de la bibliothèque parlementaire et les rapports hiérarchiques établis. Certaines bibliothèques serviront les fonctionnaires, d'autres feront office de bibliothèque provinciale, tandis que d'autres encore seront réservées aux députés et à leur personnel. Le type de relation peut avoir un impact sur la taille et l'orientation du service de presse.

### Coûts et distribution

Les services de coupures de presse sous forme imprimée et sous forme électronique engendrent des coûts fixes ainsi que des coûts imprévisibles, ce qui rend la planification budgétaire ardue. Le nombre de journaux disponibles varie d'année en année et les taux d'augmentation annuels de la presse électronique sont imprévisibles. Les coûts d'un abonnement continu à un service commercial pour tous peuvent se révéler exorbitants, et peu de bibliothèques parlementaires sont en mesure d'influencer le coût des contrats de services de presse électroniques, à moins de faire partie d'un regroupement.

Les services de reproduction ont besoin de nombreux photocopieurs pour pouvoir respecter les échéances et pour pallier d'éventuelles pannes de services électroniques. La quantité de papier nécessaire est difficile à prévoir, car elle dépend de la quantité de nouvelles qui se rapportent à des questions d'intérêt au cours de l'année.

Les facteurs relatifs aux coûts peuvent déterminer l'étendue de la distribution des services de coupures à l'intérieur d'une organisation. Il peut s'avérer nécessaire d'imposer des limites au nombre d'exemplaires ou de permis accordés à chaque bureau ou à chaque groupe politique, de ne dispenser les services que sur les lieux de la bibliothèque ou de restreindre le service à quelques sources majeures d'information.

### Permis et droits d'auteur

Les « agrégateurs de contenu » comme Infomart et CEDROM-SNi fournissent l'accès électronique à l'information sur la base de permis disposant des droits d'auteur et des droits de redistribution avec les éditeurs de journaux et accordent l'accès à un contenu spécifique aux abonnés. Le permis est assorti de dispositions déterminant la façon dont le contenu peut être utilisé et limitant sa redistribution, garantissant le respect des droits d'auteur. Il faut bien sûr s'assurer que la convention n'est pas incompatible avec le statut juridique de l'organisation et qu'elle permet d'obtenir et d'utiliser l'information désirée.

### « La guerre des journaux »

La fréquence avec laquelle les entre-

prises de presse changent de propriétaires et renégocient les droits autorisant la vente de contenus informationnels entre plusieurs chaînes de journaux canadiens peut mener à d'abruptes coupures de services commerciaux ou maison, ou même une interruption pure et simple. Plusieurs contrats peuvent être nécessaires pour obtenir les journaux désirés, chaque contrat exigeant la négociation de conditions et de structures de prix qui lui sont propres. Il est possible aussi que les « agrégateurs » utilisent des codages de données différents, ce qui exige que des transformations soient apportées aux applications du logiciel maison. Si l'industrie était plus stable, le développement et l'utilisation des services de presse électroniques en seraient facilités.

### Orientations à long terme

Les bibliothèques parlementaires ont plus ou moins le même type d'utilisateurs, de mandats, de sujets d'intérêt et elles ont des besoins similaires en ce qui concerne l'accès aux nouvelles du jour et aux archives. Il serait possible d'arriver à offrir des services de presse électroniques appropriés, à coûts avantageux dans tous les Parlements du Canada dès le début du XXI<sup>e</sup> siècle si les intervenants de l'industrie de la presse acceptaient de réaliser les souhaits suivants :

- que tous les éditeurs de journaux rendent leur contenu de presse électronique accessible par l'entremise d'« agrégateurs de contenu »;

- que toutes les sources d'information puissent être disponibles par l'intermédiaire d'un seul « agrégateur ». Ceci permettrait à toute bibliothèque parlementaire de créer un dossier unique des sources d'information requises en français et en anglais en utilisant une seule interface et un seul fournisseur;

- que les coûts des archives de presse soient réduits et que les sources d'information actuelles et d'archives soient réunies pour simplifier les recherches;

- que soit assurée la stabilité du contenu, c'est-à-dire que lorsqu'une source d'information électronique devient disponible, qu'elle le demeure, et qu'elle soit consultable dans un format standard. Ceci garantirait la continuité du service et rendrait l'établissement et le maintien des ser-

vices maison plus faciles;

- que les interfaces de recherche offertes soient simples et conviviales, ce qui réduirait les besoins en formation spécialisée et permettrait aux néophytes d'effectuer des recherches avec succès;

- qu'il devienne possible d'offrir à chaque abonné un service d'information personnalisé, ne nécessitant qu'une procédure simple. Des profils de sujets modifiables sont disponibles dans certains produits d'information;

- que les services de presse et l'ensemble des bases de données soient intégrées à la base de données de la bibliothèque ou à son site Web. Un point d'accès unique à toutes les formes d'information, surtout un contenu présentant une importance particulière pour les lecteurs, constituerait un attrait de taille aux postes *client desktop*;

- la convergence des médias permettrait aux bibliothèques de fournir plus facilement aux abonnés un service d'information économique offrant les articles d'origine, des coupures de presse de source électronique ainsi que des extraits vidéo et audio; ceci constituerait une amélioration intéressante des services de bibliothèque.

Certains de ces souhaits ne sont pas loin d'être exaucés. Par exemple, Infomart a récemment intégré ses services d'information dans un produit d'information facile à utiliser qui donne accès à des dizaines de sources médias; une tendance qui devrait se poursuivre.

L'effet ultime sur les bibliothèques parlementaires de l'accessibilité à des agences de presse commerciales intégrées et faciles à utiliser sera la réorientation du personnel et des ressources vers la fourniture de services et le développement de nouveaux services; une priorité pour les bibliothèques parlementaires qui veulent continuer à pouvoir répondre aux besoins de leurs lecteurs.

### L'arrivée des technologies

Certaines choses ne changeront jamais. La relation symbiotique entre le Parlement et la Tribune de la presse se poursuivra sans aucun doute. L'industrie de la presse continuera de se transformer, vendant des actifs, changeant le nom des journaux, s'amalgamant à d'autres médias, créant des produits d'information, toujours

de façon à faire des profits, mais avec des résultats qui ne sont pas nécessairement adaptés aux besoins d'information des parlementaires.

D'ici à ce que les souhaits énoncés précédemment aient été exaucés par l'industrie de la presse, la plupart des Parlements du Canada devront continuer à fournir un service « hybride », c'est-à-dire sous forme électronique et imprimée ou sous forme imprimée seulement. Fournir, grâce à des professionnels d'expérience, des contenus informationnels pertinents, contemporains ou historiques au moyen d'une gamme d'outils de saisie, de conservation, d'organisation ou d'extraction, demeurera l'un des services fondamentaux des bibliothèques parlementaires.

L'arrivée de la technologie dans le milieu de travail des parlementaires, que ce soit en Chambre ou dans les bureaux de circonscription, et son adoption par le plus grand nombre de parlementaires et leur personnel constituent les facteurs déterminants de l'acceptation, de l'utilisation et de l'évolution des services de presse électroniques dans les Parlements du monde entier en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle.